

ACTUALITÉS

Un logiciel met l'Université Laval dans l'embarras

ISABELLE PORTER

Québec — Les associations étudiantes de l'Université Laval tiennent aujourd'hui un rassemblement pour dénoncer l'inefficacité d'un logiciel de gestion des études dans lequel l'institution les a forcés à investir 13 millions de dollars.

«On s'était fait dire que le logiciel allait être mature en décembre. Mais nous sommes rendus au 1^{er} décembre et il y a encore plein de problèmes», dénonce Barbara Poirier, présidente de la Confédération d'associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL).

Baptisée «Capsule», l'interface développée à partir du logiciel Banner de la compagnie américaine Sungard doit permettre aux étudiants de gérer leur dossier de façon autonome sur le Web. Ils peuvent s'en servir pour choisir leurs cours, consulter leurs résultats scolaires ou encore leur dossier de facturation.

D'autres universités comme McGill et Moncton ont leurs propres versions de Banner. À Laval, la facture du programme

s'élève à 26 millions de dollars dont la moitié a été prélevée au moyen de nouveaux frais imposés aux étudiants depuis 2005.

Or depuis le lancement de Capsule en mars, les critiques fusent de toutes parts. Les étudiants se plaignent d'avoir de la difficulté à s'inscrire à leurs cours tant l'interface est «labyrinthique», dénonce un rapport de la CADEUL datant de mai. Pis encore, huit étudiants ont eu accès, par erreur, aux dossiers prétendument confidentiels de certains de leurs collègues, ce qui a amené la Commission d'accès à l'information (CAI) à enquêter.

«Quand ils ont acquis le logiciel Banner, il devait pouvoir s'adapter aux besoins de l'Université, mais on est en train de se rendre compte que c'est plutôt l'Université qui doit s'adapter au logiciel», fait valoir Mme Poirier.

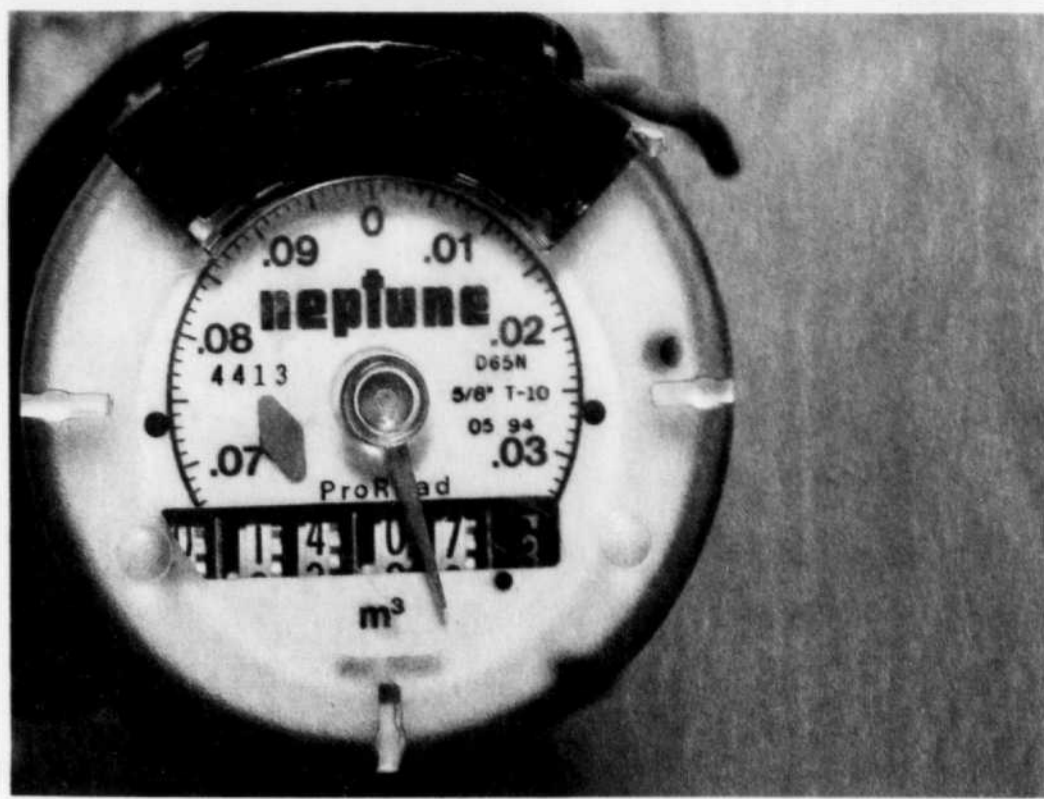
Ces derniers mois, la CADEUL a reçu plus de 250 plaintes d'étudiants à ce propos et une pétition a recueilli 1500 signatures. Sur Facebook, le groupe «Capsule c'est d'la marde» compte près de

1300 membres et plus de 300 personnes ont confirmé leur participation au rassemblement qui doit avoir lieu à 11 h aujourd'hui sur le campus.

Malgré cet apparent branle-bas de combat, les revendications de la CADEUL sont plutôt modestes. À cette étape-ci, les étudiants jugent qu'il est trop tard et potentiellement trop coûteux de demander le remplacement du logiciel. On demande plutôt à l'administration de «s'excuser» et de faire en sorte que les étudiants soient mieux consultés à l'avenir avant le lancement de tels outils.

L'Université Laval n'en est pas à ses premiers démêlés avec les logiciels de gestion des études, l'acquisition du logiciel PeopleSoft, à la fin des années 1990, ayant donné lieu à des dépassements de coûts et l'abandon de deux pans majeurs de l'implantation. Hier, le vice-recteur aux Finances de l'Université, Éric Baucé, ainsi que le responsable de l'implantation de Capsule, André Armstrong, n'ont pas rappelé *Le Devoir*.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Contrat des compteurs d'eau

Montréal mène une enquête sur son vérificateur interne

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal a entrepris une enquête sur son vérificateur interne, Denis Savard, afin de comprendre pourquoi il n'a pas supervisé, comme il était tenu de le faire, le processus de qualification du contrat des compteurs d'eau. Cette enquête fait suite à de nouvelles révélations du vérificateur général de la Ville, Jacques Bergeron, dévoilées hier soir.

À l'occasion de la séance du conseil municipal hier soir, Jacques Bergeron a déposé un addenda au rapport qu'il avait rendu public en septembre dernier. On y apprend que le vérificateur interne, Denis Savard, avait accepté de fournir un avis à titre d'«observateur neutre» sur le processus de qualification qui devait finalement mener à l'octroi du contrat au consortium Génieau.

Or, pour une raison inexplicable, M. Savard n'a pas émis cet avis et n'en a même pas informé son supérieur immédiat, soit le directeur général de la Ville. Lorsque les élus ont entériné l'attribution du contrat, ils croyaient donc que le processus de qualification avait reçu l'aval du vérificateur interne, ce qui n'était pas le cas. Cette omission ne devrait pas compromettre la validité du processus, estime Jacques Bergeron, qui suggère toutefois que la Ville se dote de mécanismes serrés pour faire en sorte que des informations justes soient remises aux élus au moment de la prise de décisions.

Directeur des relations professionnelles, Jean-Yves Hinse a indiqué qu'une enquête était en cours pour tenter d'éclaircir la situation. M. Savard est toujours à l'emploi de la Ville, a-t-il dit. Pour la chef de l'opposition, il s'agit d'une preuve de plus que les élus ont perdu le contrôle de leur Ville.

BPR

Le vérificateur Jacques Bergeron a par ailleurs fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de modifier son rapport sur les compteurs d'eau remis en septembre malgré les menaces de poursuites évoquées par la firme d'ingénierie BPR. Répliquant à la mise en demeure que lui a fait parvenir BPR la semaine dernière, M. Bergeron soutient qu'il ne voit nulle part dans le contenu de la lettre d'éléments permettant d'invalider les conclusions du rapport qu'il avait déposé.

Qualifiant d'«avilissants» et de «réducteurs» les propos tenus par le président de BPR, Pierre Lavallée, au cours des derniers jours, M. Bergeron soutient que pour analyser le contrat des compteurs d'eau, il s'est appuyé sur des experts de l'École de technologie supérieure qui formaient une «équipe solide dirigée par des professeurs universitaires chevronnés possédant une expertise reconnue dans le domaine de l'eau et dans la gestion de projets». Cette équipe a travaillé du début juin à la mi-septembre 2009, et non six semaines comme l'affirmait Pierre Lavallée.

Dans sa mise en demeure, BPR reprochait au vérificateur

de ne pas détenir la compétence pour juger du volet technique du projet. BPR a sommé le vérificateur de modifier son rapport à l'intérieur d'un délai de 30 jours, faute de quoi l'entreprise déposera une requête en nullité partielle du rapport. La Loi sur les cités et villes stipule que le Vérificateur de la Ville ne peut faire l'objet de poursuites judiciaires à moins qu'il ait fait preuve de mauvaise foi.

BPR a déjà déposé une poursuite de 50 000 \$ contre la chef de l'opposition, Louise Harel, à la suite des propos qu'elle a tenus récemment sur le rôle joué par BPR dans le dossier des compteurs d'eau. Mme Harel souhaite d'ailleurs que les élus résilient le contrat accordé à BPR, chargée d'accompagner la Ville dans le dossier des compteurs d'eau. Elle déposera ce matin une motion à cet effet à l'occasion de la séance du conseil municipal.

Louise Harel a participé hier soir à sa première séance de conseil. Lors de la période de questions réservée aux élus, ce n'est pas le maire Tremblay qui a été le plus malmené par l'opposition, mais bien le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron. Nouveau responsable de l'urbanisme au comité exécutif, M. Bergeron a dû affronter les questions de Vision Montréal au sujet de projets immobiliers Cité-Nature et Marianopolis.

Le Devoir
Avec la collaboration de
Marco Bélaïr-Cirino

EN BREF

Retour à la STM

Le maire Gérald Tremblay a trouvé une astuce pour replacer Michel Labrecque à la tête de la Société de transport de Montréal (STM). Défait lors des élections du 1^{er} novembre dernier, Michel Labrecque représentera les usagers au sein du conseil d'administration de la STM et occupera la présidence, un poste habituellement confié à un élu. M. Labrecque avait assumé cette fonction de janvier à novembre 2009 avant d'être battu lors du scrutin par le candidat de Projet Montréal, Luc Ferrandez, à la mairie de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Au lendemain des élections, le maire

Tremblay n'avait pas caché son intention de lui trouver une place dans l'appareil municipal. Rappelons que le conseil d'administration de la STM compte cinq élus, un représentant des usagers ainsi qu'un représentant des personnes à mobilité réduite. Le fait de confier à un usager la présidence du conseil d'administration constitue un précédent. La nomination de M. Labrecque devrait être approuvée ce matin avant d'être entérinée jeudi par le conseil d'agglomération. Fondateur de Vélo-Québec, M. Labrecque avait été élu en 2005 sous la bannière d'Union Montréal, le parti du maire Tremblay, dans le district du Mile-End. — *Le Devoir*



BIENTÔT 100 ANS

Le 10 janvier 1910 paraissait le premier numéro du *Devoir*.

Quelques-uns des meilleurs journalistes de l'époque réunis autour d'Henri Bourassa lançaient alors ce nouveau quotidien voué à la promotion de l'engagement civique et au développement de la société canadienne-française.

Plusieurs événements et publications marqueront à compter du 10 janvier 2010 ce centième anniversaire, auxquels *Le Devoir* associera de diverses façons ses lecteurs.

LES AMIS DU DEVOIR sollicitent le soutien des lecteurs et des partenaires du *Devoir* à l'organisation de cet anniversaire que l'on veut financé par des apports extérieurs sous forme de commandites et de dons. Les lecteurs qui le souhaitent sont invités à verser un don en remplissant le coupon-réponse plus bas.

* Le programme officiel du centième anniversaire du *Devoir*, qui sera dévoilé en novembre, prévoit la tenue le 10 janvier d'une rencontre entre lecteurs et artisans du *Devoir* ainsi qu'un dîner officiel en hommage au *Devoir*. Suivront en cours d'année des expositions, des conférences publiques, un colloque international sur la presse indépendante et la publication de livres et de cahiers spéciaux.

** Les Amis du Devoir est une association sans but lucratif responsable de l'organisation de ce centenaire. N'ayant pas de statut d'organisation de bienfaisance, elle ne peut toutefois délivrer de reçus à des fins de fiscalité.

LE DEVOIR

Les Amis du Devoir
a/s Claudette Béliveau
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal H3A 3M9



100 ans
de regards
sur l'information

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Tél. résidence _____

Courriel _____

Montant versé
(Faire un chèque au nom
de Les Amis du Devoir) \$ _____

EN BREF

Écrire en lettres attachées

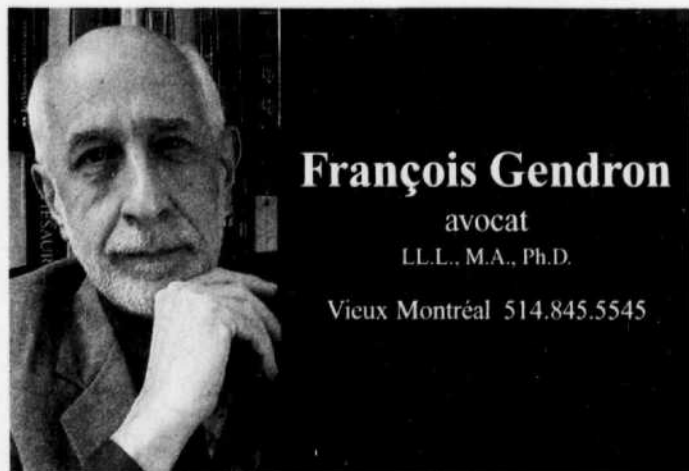
Québec — De plus en plus de Québécois apprennent à écrire en lettres attachées dès la première année. Des écoles ont décidé d'abandonner le script, estimant que les élèves apprennent à écrire plus facilement en liant leurs lettres. Depuis les années 70, dans la plupart des écoles du Québec, les écoliers apprennent à écrire en lettres détachées en première année et en cursive en deuxième ou troisième année. Mais, de plus en plus, des voix s'élèvent pour dénoncer ce double apprentis-

sage qui fait perdre un temps précieux aux écoliers. En France, en Belgique et en Suisse, les enfants apprennent à écrire en lettres attachées dès l'âge de quatre ans. Ici, au Québec, on a plutôt choisi il y a 30 ans d'embrayer le pas aux pays anglosaxons qui privilégient l'écriture scripte afin de faciliter la lecture. Mais selon les premiers résultats d'une recherche menée à l'Université de Sherbrooke, l'apprentissage de l'écriture cursive ne nuit pas à la lecture. Marie-France Morin, titulaire d'une chaire de recherche sur l'apprentissage de l'écriture et de la lecture chez le jeune enfant, estime au contraire que

les enfants qui écrivent en lettres attachées sont plus performants. — *La Presse canadienne*

Une planète en crise

Ottawa — La plupart des Canadiens croient que les changements climatiques constituent une crise déterminante pour l'humanité, révèle les résultats d'un nouveau sondage. Cette conviction est plus forte au Québec et moins dans les Prairies, précise l'enquête menée par Harris-Décima pour le compte du groupe Munk Debates. Près des deux tiers des Canadiens se sont dits d'accord avec l'énoncé voulant que «les changements climatiques constituent une crise déterminante pour l'humanité», contre 31 % en désaccord. Quelque 2 % des répondants n'avaient pas d'opinion à ce sujet. Les Québécois et les habitants des provinces atlantiques étaient le plus en accord avec l'énoncé, dans des proportions respectives de 76 et 71 %. En revanche, à peine 47 % des Albertains appuyaient l'affirmation, tandis que les Manitobains et Saskatchewanais, regroupés pour l'occasion, l'appuyaient à 51 %. — *La Presse canadienne*



François Gendron

avocat
L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

CULTURE

ROMANCES
ET
KARAOKÉDU 1^{er} AU 12
DÉCEMBRE 2009THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
3900, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL, H2W 2M2
514-282-3900

La Presse est sauvée

Le syndicat des distributeurs entérine à son tour une entente de principe

STÉPHANE
BAILLARGEON

Le dernier syndicat des employés de *La Presse*, celui des distributeurs, a entériné à son tour une entente de principe hier soir et du même coup assuré la continuité des opérations de l'entreprise.

La longue et douloureuse assemblée générale débutée en après-midi a été levée assez tard en soirée, tout près de l'échéance de l'ultimatum fixé par la direction pour la négociation à rabais des conventions collectives.

L'entente négociée a été acceptée par près de 83 % des membres, par 139 voix contre 29. Il était vraiment minuit moins quelques. La direction menaçait de «suspendre la publication» du quotidien le 1^{er} décembre si elle n'arrivait pas à s'entendre avec tous les employés pour économiser un million par mois dans ses frais d'opération. Un autre million a été trouvé par diverses autres mesures, y compris l'élimination de l'édition du dimanche.

«Ça a été dur et pénible, a dit hier soir au *Devoir* Gilles Duguay, président du Syndicat des distributeurs. Ça a été difficile de convaincre les membres d'entériner les offres, mais la majorité a accepté l'évidence : nous ne pouvions pas

aller plus loin. Nous ne pouvions pas déclencher un conflit de travail et y engager tous les autres employés et leurs familles.»

Les distributeurs sont chargés de la livraison du journal à partir de l'usine d'impression. Ils ont le plus perdu dans cette négociation sous forte pression. L'entente prévoit l'élimination de 25 des 102 postes permanents.

Les aides-distributeurs surnuméraires seront également affectés. Les premières demandes patronales signifiaient des saignées encore plus importantes. «Je trouve pénible que le propriétaire élimine des postes et coupe dans les conditions de travail des bas salariés, dit encore M. Duguay. Pendant ce temps la haute direction a droit à des salaires faramineux et à des bonus de rendement. C'est franchement révoltant.»

Trois autres syndicats de *La Presse* également affiliés à la CSN, dont les journalistes, ont accepté des ententes de principe la semaine dernière. Les membres des syndicats FTQ avaient fait le même choix le mois dernier. Tous ont consenti à revoir à la baisse leurs conditions de travail. Au total, les négociations concernaient plus de 600 employés.

Le Devoir

Le Salon du livre de l'Outaouais aura bien lieu

CAROLINE MONTPETIT

Le Salon du livre de l'Outaouais se tiendra finalement comme prévu du 25 au 28 février 2010 inclusivement. Les organisateurs du Salon ont en effet reçu samedi dernier une aide financière de 70 000 \$ du gouvernement du Québec, pour affronter la hausse de quelque 1000 % de leur loyer, liée à la vente du Palais des congrès par la ville de Gatineau à la Société immobilière du Québec.

Le gestionnaire privé du Palais des congrès, Capital traitier, avait jusqu'à présent refusé de baisser ses tarifs, et une entente doit être conclue avec lui.

La semaine dernière, les organisateurs du Salon du livre de l'Outaouais menaçaient de ne pas tenir l'événement, le troisième du genre en importance au Québec, s'ils ne trouvaient pas les 104 000 \$ manquants dans leur budget pour assumer la hausse du loyer. Déjà, la semaine dernière, la Ville de Gatineau avait annoncé l'apport de 36 790 \$ supplémentaires au budget.

Il manque toujours quelque 30 000 \$ au budget final, et des

pourparlers sont en cours avec différents bailleurs de fonds pour les trouver. Le Salon a cependant jugé que les assurances avancées par ces bailleurs de fonds étaient suffisantes pour annoncer la tenue de l'événement. Cette décision a été prise pour permettre aux 230 exposants de commencer leurs préparatifs dès maintenant.

«À moins de trois mois de l'événement, nous ne pouvions plus retarder la décision, car les exposants devaient savoir s'il y aurait ou non un Salon. Nous sommes donc très heureux de pouvoir lancer dès aujourd'hui une invitation officielle», a fait savoir hier la présidente du conseil d'administration du Salon, Estelle Desfossés.

Cette annonce ne permet pas toutefois d'assurer la pérennité du Salon du livre pour les années à venir, et le conseil d'administration a l'intention d'entreprendre dès maintenant des démarches pour trouver des solutions à moyen et à long terme au problème de trouver un lieu adéquat à un prix abordable.

Le Devoir

Hommages à Gilles Carle

L'Office national du film rend hommage au défunt cinéaste Gilles Carle, qui a travaillé au sein de son équipe au cours des tumultueuses années 1960, aux côtés des Michel Brault, Gilles Groulx, Arthur Lamothe, Pierre Perrault, etc.

Huit de ses films sont présentés en ligne sur ONE.ca: *Dimanche d'Amérique* (1961), *Patinoire* (1963), *La Vie heureuse de Léopold Z* (1965) et *L'Âge de la machine* (1978). D'autres de ses œuvres venaient aussi d'être mises en ligne: *Manger* (1961), *Un air de famille* (1963), *Percé on the Rocks* (1964) et *Solange dans nos campagnes* (1964). À la CinéRothèque, *La Vie heureuse de Léopold Z* sera projeté gratuitement sur grand écran, tous les jours à 17h, du 19 décembre

au 3 janvier (sauf les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier.)

Par ailleurs, le 34^e Festival des films du monde sera dédié à la mémoire de Gilles Carle, qui fut 34 ans membre de son conseil d'administration et pour les mérites de son œuvre. Le FFM présentera un inédit ou un montage de films de Gilles Carle lors de sa prochaine édition, qui se déroulera du 26 août au 6 septembre 2010.

Outre l'ONF et le FFM, Téléfilm Canada et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec ont joint leurs voix au concert d'éloges et de sympathies, pour témoigner leur reconnaissance au pionnier et leurs condoléances aux proches.

Le Devoir

sera inhumé prochainement, après une cérémonie que son entourage garde secrète. — AFP

www.cinemaduparc.com
consultez notre site internet
LE MARDI
7,50\$ POUR TOUS!
Métro Place des arts 3573 Du Parc 514-281-3900
STATIONNEMENTS 3 HEURES 2\$

Chaude fête hivernale

Le Festival Montréal en lumière inaugure la série Caliente

FRÉDÉRIQUE DOYON

Chauds, chauds les spectacles du Festival Montréal en lumière (FML)! Le volet des Arts Financiers Sun Life de la fête hivernale, qui aura lieu du 18 au 28 février 2010, inaugurerait hier une nouvelle série musicale Caliente, consacrée aux «rythmes chauds des pays sans neige», gonflant du coup le programme artistique de l'événement qui passe d'une trentaine à près de 100 spectacles.

Caliente va ni plus ni moins «révolutionner ce qu'était Montréal en lumière», selon le président fondateur de l'événement, Alain Simard, en conférence de presse hier. «Ça va devenir un peu une marque de commerce du festival que de présenter des spectacles chauds avec des rythmes qui seront cette année souvent lusophones puisque le Portugal est notre pays à l'honneur.»

Le fado aura donc la part belle du 11^e FML, d'ailleurs placé sous la présidence d'honneur de Mísia, qui incarne bien le renouveau de ce genre musical hors frontières. Elle livrera son plus récent album *Ruas* les 18 et 19 février à la Cinquième Salle de la Place des Arts (PdA). La nouvelle coqueluche Ana Moura, sacrée meilleure interprète de fado en 2007, se chargera de clore la fête du FML le 27 février à la Salle Pierre-Mercure. La veille, il ne faudra pas manquer le doublé spectaculaire de Virginia Rodrigues, étoile de la culture afro-brésilienne, et de l'Orquesta Buena Vista Social Club à la PdA.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Plusieurs grands noms participeront en février au 11^e Festival Montréal en lumière, dont Élisapie Isaac qui chantera à L'Astral les 23, 26 et 27 février 2010.

Mais Caliente propose aussi des artistes du Nord hantés par les rythmes du Sud, comme Caletico qui renoue avec ses amours latines dans *Carried to Dust* (18 février à L'Astral) ou la comédienne-réalisatrice Agnès Jaoui qui donne dans le cubain, brésilien, portugais et argentin avec son Quintet Oficial (25-27 février à la PdA). De chez nous, les Paulo Ramos, Bia, Monica Freire feront leur Nuit brésilienne à l'occasion de la Nuit blanche (à L'Astral le 27 février). Hors Caliente, le volet musi-

cal mise sur le retour de la jeune pianiste japonaise Hiromi qui a fait salle comble l'été dernier, sur la visite de l'Orchestre philharmonique de Rotterdam sous la gouverne de Yannick Nézet-Séguin et sur les rentrées montréalaises d'Andrea Lindsay (18-19 février), d'Élisapie Isaac (23, 26 et 27 février) à L'Astral, des Trois Accords (25 février Métropolis). Yann Perreault, qui lançait *Un serpent sous les fleurs* à guichets fermés en octobre, remet ça au Métropolis le 20 février.

Pour le reste des arts de la scène, l'autre président d'honneur, Dominic Champagne, a annoncé la tenue de supplémentaires de son «odyssée visuelle et musicale» *Paradis Perdu*, conçue avec Jean Lemire, dans le cadre du FML (du 18 au 20 février à la PdA). La série Caliente compte aussi la venue de *Elementos* de la Lizt Alfonso Dance Cuba, fusion de ballet, de flamenco et de danses afro-cubaines (27 février à la PdA).

Le Devoir

SONDAGE

Twitter, de plus en plus connu, mais peu utilisé au Québec

Twitter. Le mot a été plus utilisé en 2009 par les médias de langue anglaise qu'«Obama» ou «H1N1», indique une étude du Global Language Monitor. Un véritable phénomène qui n'épargne pas le Québec où cet outil est de plus en plus connu, mais encore peu utilisé, selon un sondage à paraître aujourd'hui.

FABIEN DEGLISE

De plus en plus connu, mais toujours très peu utilisé. Comme ailleurs sur la planète, le site de microclavardage Twitter poursuit sa rapide implantation au Québec: le nom de cet outil de réseautage social n'est désormais plus un mystère pour un grand nombre d'adeptes des technologies, ou pas. Mais, paradoxalement, une partie microscopique des internautes québécois ont une existence dans ce nouvel espace de communication, indique un récent sondage sur la notoriété et l'utilisation de Twitter au Québec.

En substance, près de 42 % de la population avoue désor-

mais en «avoir entendu parler», indique le coup de sonde lancé par téléphone par SOM pour le compte de Branchez-vous.com dans un bassin de 1004 adultes. C'était entre le 30 septembre et le 7 octobre dernier.

Avec une marge d'erreur de 3,9 %, 19 fois sur 20, les jeunes de 18 à 24 ans (60 %), les hommes (49 %) — plutôt que les femmes (36 %) —, mais aussi les universitaires (71 %) affirment être les plus sensibles au phénomène, selon ces données, consultées par *Le Devoir*, et dont l'intégralité va être dévoilée aujourd'hui par le site d'information.

Autre constat: le phénomène Twitter demeure encore très marginal au Québec où à peine

2 % des répondants disent «posséder» ou «avoir eu» un compte sur ce site qui permet l'échange rapide d'informations, et ce, dans un format contraignant de 140 caractères. Pas un de plus. Sans surprise, les 18-34 ans y sont les plus présents avec un taux de fréquentation variant de 4 à 7 %.

«Twitter est en train de changer notre façon de communiquer», a indiqué Patrick Pierra, grand patron de Branchez-vous.com qui a officiellement nommé hier cet outil de socialisation «technologie de l'année pour 2009». «La place que prend une technologie dans une société n'est pas uniquement liée à son utilisation et l'on peut s'attendre à ce que ce phénomène prenne encore plus de l'ampleur à l'avenir.»

Entreprise en phase ascendante, Twitter a d'ailleurs imposé sa présence avec force cette année dans les médias imprimés et numériques de langue anglaise, a indiqué hier The Global Language Monitor aux États-Unis. A preuve: selon

l'étude linguistique 2009 du groupe, Twitter a largement dépassé, par sa présence médiatique, les mots «Obama», «H1N1», «stimulus», «vampire» et «2.0» — pour Web 2.0, ce Web dit participatif — qui viennent compléter le groupe de tête des mots les plus utilisés.

Le phénomène numérique est évident. Il se confirme aussi alors que Biz Stone, le jeune créateur de cet espace, lancé il y a trois ans à peine, cherche désormais à monétiser sa création numérique et sociale. Au-delà d'une entrée envisagée en Bourse, l'entrepreneur songe en effet à introduire de la publicité, des comptes payants, mais aussi à mettre en place des partenariats avec des moteurs de recherche, a-t-il indiqué la semaine dernière lors d'un colloque tenu à Tel-Aviv, en Israël. Et ce, pour faire passer son entreprise de 83 employés de la notoriété à la rentabilité.

Le Devoir

Théâtre à lire

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
et le CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (CEAD)
vous invitent à assister à la soirée-spectacle

En compagnie de Daniel Danis

Le dramaturge Daniel Danis dépeint son travail de création avec des comédiens livrant des extraits de ses pièces.

Distribution : Marie-Thérèse Fortin et Paul Savoie
Mise en scène : Philippe Lambert

à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque
le mercredi 2 décembre à 19 h 30

Entrée libre

475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
5000 Berri-UQAM
514 873-1100 ou 1 800 363-9028
www.banq.qc.ca

Bibliothèque et Archives nationales Québec

EN BREF

France: décès de Jacques Baratier

Paris — Le réalisateur français Jacques Baratier, auteur de 28 films, dont *Goha* qui a révélé l'acteur Omar Sharif et remporté le Prix international du Festival de Cannes en 1958, est décédé vendredi à l'âge de 91 ans, a annoncé hier sa famille. Il